

LES ECHOS DE SAINT-MAURICE

Edition numérique

Charles CALLIPE

La pensée sociale de Frédéric Ozanam (suite) III.

Dans *L'Eveil (Echos de Saint-Maurice)*, 1912, tome 14, p. 8-11

© Abbaye de Saint-Maurice 2010

La pensée sociale de Frédéric Ozanam

(Suite)

III

Quand on essaie de saisir et d'analyser les idées directrices d'Ozanam étudiant, on trouve, d'une part, une observation : c'est que la monarchie est tombée en déshérence ; et, d'autre part, une croyance : c'est que les instabilités d'alentour n'atteignent pas l'Eglise. Mais, les rois disparus, il reste toujours le peuple, auquel l'Eglise, par l'intermédiaire des pauvres, mène ses fidèles. La question sociale est posée ; elle prime toutes les autres.

Il faut une réponse. Celle qu'apporte Ozanam est dictée à peu près exclusivement par ses préoccupations religieuses. Mais ce n'est pas un point d'arrêt. Ozanam est vivant : il marche, il se développe, il progresse. Et nous allons voir sa pensée, sous l'influence des sciences spéciales auxquelles il a voué sa vie, s'étendre peu à peu, se préciser et se justifier.

Il a, comme juriste, étudié avec un intérêt particulier les combinaisons matérielles du monde social ; d'importants documents nous le montrent exposant, dès 1837, une théorie fort originale et hardie du droit de propriété, et, peu après, revendiquant contre « l'exploitation » patronale des droits du travail. Nous allons voir quelle fut exactement sa pensée sur ces deux points essentiels qui ont été, au cours de ce siècle, l'objet de si ardentes et si passionnées controverses.

Ce n'est pas dans l'opuscule sur le saint-simonisme qu'il faut chercher la doctrine d'Ozanam sur la

propriété ; il y effleure à peine cette grave question. Mais, dans une étude sur les *Biens de l'Eglise*, il l'aborde avec une largeur et une fermeté de pensée qu'on ne saurait trop admirer.

Dieu, qui a tiré la terre du néant et peut l'y faire rentrer, en est le seul maître : il s'en est réservé le domaine. Mais il en a laissé la jouissance aux hommes, en la leur assignant pour demeure. A l'origine, « il leur donna donc une jouissance commune et à raison de leurs communs besoins. » Mais, après le péché, tout changea. Les droits du Créateur furent méconnus, et l'homme entreprit de se les attribuer. « Alors, toute jouissance dut être acquise par le travail et devenir personnelle comme lui, perpétuelle comme lui ; et la propriété se forma. Et d'autres propriétés semblables se formèrent par la conquête. Et quiconque ne fut pas propriétaire par le travail ou par la conquête, par le droit de la sueur ou du sang, fut esclave. » Or il y avait, dans ce nouvel état de choses, un aliment donné à l'égoïsme individuel, un commencement de désagrégation du corps social et, pour tout dire, une forme de barbarie. Qu'est-ce, en effet, que la barbarie, « sinon l'absence des éléments de la vie sociale, sinon le développement de l'égoïsme. L'égoïsme est le culte de soi-même. Or, le *mien* est la plus chère expression du *moi* ; et la propriété, selon les jurisconsultes rationalistes, n'est autre chose que l'extension, la reproduction extérieure de la personnalité. La propriété est donc ici-bas comme une imperfection nécessaire peut-être, comme une des formes de cet amour-propre qui est en notre nature et qui, toujours combattu, ne se bannit jamais. Elle est la plus profonde racine que l'homme ait jetée sur la terre pour s'y attacher... Comme il se préfère à tous ses semblables, il leur

préfère les biens qui sont une partie de lui-même ; il les en exclut, il se fait une solitude morale autour de lui. Ainsi se détache-t-il à la fois des destinées divines et des destinées sociales auxquelles, en naissant, il était appelé. »

Comme il est aisé de s'en rendre compte, ces critiques très hardies d'Ozanam n'atteignent pas seulement l'idée « rationaliste » de la propriété individuelle, mais la propriété même. Il se garde bien de répéter, suivant la formule brutale de Proudhon et des socialistes, que c'est une injustice et un vol ; mais il y voit, avec les Pères de l'Eglise, un état inférieur et imparfait, une suite de la déchéance originelle et un pis-aller nécessaire.

Or l'Eglise a pour mission de réparer les funestes conséquences de la faute primitive et de rétablir ici-bas l'ordre qu'elle a troublé. En combattant l'égoïsme, elle combat la barbarie et lutte pour la civilisation. « Le mot civilisation porte sa définition en lui-même. Le progrès de la vie civile, c'est le développement de la société. Or, la société ne subsiste que par l'abnégation de la personnalité, par l'amour qui fait les choses communes. En sorte que plus diminuerait la somme des intérêts personnels, plus se multiplieraient les biens et les avantages mis en commun, et plus croîtrait aussi la civilisation, jusqu'à ce qu'elle atteignit sa plus haute puissance, dont la formule serait la communauté parfaite, s'il était possible aux hommes déchus d'arriver à la perfection qu'ils revêtent toujours. » Ils n'y arrivent pas ; mais, sous la vigoureuse impulsion de l'Eglise, ils ne cessent d'y tendre. L'Eglise ne se contente pas, en faisant participer chaque fidèle aux prières, aux bonnes œuvres, aux mérites de tous les autres, d'établir une véritable communauté des biens spirituels ; elle fait plus : elle

étend aux biens temporels qui lui appartiennent ce privilège. « A mesure qu'en sa faveur des biens se détachent du domaine privé, ces biens rentrent dans le domaine de Dieu, dans la jouissance commune de l'humanité chrétienne... Ainsi, dans cette cité sacrée, en même temps que les hommes reprennent les titres de leur fraternité, les choses retournent à leur destination originelle ; et la terre, bénie de nouveau, se retrouve dans les mêmes conditions qu'au jour, où, vierge, elle parcourait pour la première fois l'orbite de ses révolutions. »

(A suivre.)

Charles CALLIPE.